

La lutte contre la mine de graphite de Lanaudière / Matawinie

Début de la coalition contre le nouvel extractivisme des «chars» électriques

Il faut prendre la pleine mesure politique, écologique et économique de cette lutte du peuple atikamekw, avec le concours des groupes et personnes alliées, pour la préservation des ressources de son territoire historique, la Matawinie en opposition au développement de la mine de graphite près de St-Michel-des-Saints dans Lanaudière, mais aussi en Matawinie, à proximité du Parc du Mt-Tremblant et du Parc régional du Lac Taureau. « *Lors du blocus de lundi, des chasseurs blancs ont klaxonné pour soutenir les Atikamekw, qui ont été rejoints par des membres de la nation innue, à environ 1 000 kilomètres à l'est. "Il s'agit d'une mobilisation du peuple, non seulement de nous, autochtones, mais de nos frères et sœurs non autochtones, qui peuvent voir que nous nous dirigeons vers un génocide écologique", a déclaré Michael Paul, qui est né dans la communauté innue de Mashteuiasht.* »

La Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) que récuse la CAQ mais que soutient Québec solidaire est claire à cet égard :

Article 26 - 1. Les peuples autochtones ont le droit aux terres, territoires et ressources qu'ils possèdent et occupent traditionnellement ou qu'ils ont utilisés ou acquis.

Article 26 - 2. Les peuples autochtones ont le droit de posséder, d'utiliser, de mettre en valeur et de contrôler les terres, territoires et ressources qu'ils possèdent parce qu'ils leur appartiennent ou qu'ils les occupent ou les utilisent traditionnellement, ainsi que ceux qu'ils ont acquis.

Article 32 - 1. Les peuples autochtones ont le droit de définir et d'établir des priorités et des stratégies pour la mise en valeur et l'utilisation de leurs terres ou territoires et autres ressources.

Article 32 - 2. Les États consultent les peuples autochtones concernés et coopèrent avec eux de bonne foi par l'intermédiaire de leurs propres institutions représentatives, en vue d'obtenir leur consentement, donné librement et en connaissance de cause, avant l'approbation de tout projet ayant des incidences sur leurs terres ou territoires et autres ressources, notamment en ce qui concerne la mise en valeur, l'utilisation ou l'exploitation des ressources minérales, hydriques ou autres. (je souligne)

Le territoire ancestrale de la nation Atikamekw

Les Atikamekw - dont le nom signifie «poisson blanc» - vivent de ces terres depuis des générations, survivant à toutes sortes de violences coloniales, des guerres avec les Européens dans les années 1600 à la déforestation dans les années 1800 et aux entreprises forestières inondant leurs terrains de piégeage pour faire flotter le bois vers les marchés au Sud. Bien qu'ils vivent sous une menace constante, leur langue et leurs traditions prospèrent encore et aujourd'hui, il y a environ 8 000 Atikamekw vivant dans trois communautés dispersées dans les bois entre le lac Saint-Jean à l'est et le territoire anishinabe à l'ouest. [...]

Mais l'action de lundi n'est pas venue du conseil. Il s'agissait d'un effort populaire, organisé aux côtés de Mobilisation Matawinie - une coalition de résidents atikamekw et non autochtones de la région de Lanaudière lancée l'an dernier. «Beaucoup de gens à qui nous parlons à Manawan hésitent à s'exprimer parce qu'ils ont peur du conseil de bande», a déclaré Jeane Ste-Marie, membre non autochtone de Mobilisation Matawinie. [...]

(Christopher Curtis, ['Too risky': Atikamekw blockade targets open-pit mining project in Northern Quebec](#), Ricochet, 3/03/21, ma traduction)

À l'extractivisme à l'ancienne aux dépens de la forêt publique...

Comme le dit une vidéo militante de la coalition, « *les forêts sont livrées aux machines destructrices des compagnies forestières, entraînant inondations et perte d'habitat pour la faune. Le bouleau blanc essentiel à la culture Atikamekw est en train de disparaître.* »

Le lobby des dernières années a fait en sorte qu'on n'a plus le contrôle de nos forêts publiques, explique une source du ministère de l'Environnement dont nous devons aussi protéger l'identité.

Pour atteindre sa cible de préserver 17 % du territoire en 2020, Québec a créé 34 nouvelles aires protégées, situées majoritairement dans le nord de la province, où les forêts n'ont pas tellement de valeur commerciale. Mais là où le bois est convoité par les usines, le gouvernement Legault a laissé 83 autres projets en plan. [...]

Il y a plusieurs ingénieurs forestiers qui refusent d'apposer leur signature professionnelle sur les documents parce que le travail est bâclé. [...] Ce qui est sur papier qui vient de Québec, ce n'est pas la réalité du terrain, signale cette autre source. [...]

Les intérêts des amateurs de plein air, des Autochtones, des pourvoyeurs, des chasseurs et des villégiateurs sont rarement pris en compte. Les processus de concertation et de consultation sont qualifiés de bidon, même par ces fonctionnaires.

(Priscilla Plamondon Lalancette et Martin Movilla, [Le ministère des Forêts du Québec est-il à la solde de l'industrie?](#), Radio-Canada, 4/03/21)

... s'ajoute le nouvel extractivisme qui galvanise la CAQ

L'enthousiasme de la CAQ pour la nouvelle mine de graphite est à ce point que « le gouvernement Legault a rendu au début février sa décision, avant d'avoir en main toutes les études environnementales pourtant demandées par le Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE) dans son rapport rendu en juin dernier. [Les opposants dont 'Pour que le Québec ait meilleure mine' et 'l'Association pour la protection du Lac Taureau'] craignent entre autres que les résidus acides résultant de l'extraction du minerai ne contaminent le site minier et ne se déversent dans ses zones de villégiature avoisinantes, dont le parc touristique du Mont-Tremblant et le parc régional du Lac Taureau. »

Le graphite de la mine « est particulièrement convoité ces dernières années, puisqu'il constitue un composant essentiel à la fabrication des batteries au lithium-ion, qui propulsent les voitures électriques. Pour ce faire, le graphite doit toutefois subir une seconde transformation. C'est pour cette raison que Nouveau Monde [propriétaire de la mine dont selon Ricochet le gouvernement du Québec détient 13% des actions en plus du soutien financier de la CPDQ et du Fonds de solidarité de la FTQ] a prévu la construction d'une usine à cet effet, à Bécancour. » (Radio-Canada, [Feu vert au projet de mine à Saint-Michel-des-Saints](#), 11/02/21)

Peu de gens le savent, mais les territoires des Laurentides, de Lanaudière et de l'Outaouais renferment les principaux gisements de graphite au Canada. [...] La compagnie prévoit une fosse de 2,7 km de longueur par 250 mètres de profondeur, ce qui en ferait la plus importante mine de graphite du continent. Et c'est sans compter les montagnes de résidus toxiques et les bassins de décantation. [...] Particulièrement à risque sont les lacs et les rivières, les réserves fauniques, les terres de la Couronne et tous les terrains qui les bordent.

Planification industrielle de la CAQ et intérêt géostratégique étasunien pour le nouvel extractivisme

L'empressement de Québec de donner son autorisation alors que de nombreuses demandes du BAPE n'ont pas reçu de réponses en dit long sur la priorité que le gouvernement accorde à son Plan de valorisation des minéraux critiques et stratégiques. Québec, déjà copropriétaire de Nemaska Lithium, peut maintenant remplir sa promesse d'approvisionnement à toute multinationale qui voudrait implanter ici une méga-usine de batteries de véhicules électriques (BVE). [...]

Depuis deux ans, Québec se positionne dans la course mondiale aux solutions de recharge à l'or noir. L'argument est simple : nous avons au Québec tous les minéraux critiques et stratégiques nécessaires pour alimenter la plus grande des usines de batteries, de même que des tarifs d'électricité compétitifs. Ce marché, actuellement contrôlé par la Chine, fait saliver les Américains. Le 30 septembre dernier, Donald Trump a signé un décret exécutif encourageant le développement de projets miniers de minéraux critiques et stratégiques à travers l'Amérique, décret qui a depuis été bonifié et chiffré par Joe Biden. C'est maintenant une question de sécurité nationale pour les États-Unis et, bien sûr, de gros sous. [...]

Au Québec, l'industrie minière représente une activité économique importante, mais comme tout se passe dans le Nord ou dans le Grand Nord [à l'encontre des peuples autochtones et au diable la DNUDPA, NDLR] très peu de gens en comprennent les règles et le fonctionnement. Avec l'arrivée de mines dans le Sud, les citoyens vont en apprendre plus sur la prépondérance de la Loi sur les mines, surtout sur tout ce qui touche l'aménagement du territoire. [...]

Les critères pour définir les territoires incompatibles à l'activité minière sont tellement restrictifs qu'un nombre très limité de MRC sont parvenues à faire accepter leurs cartes. La Loi sur les mines ayant préséance sur leur schéma d'aménagement, les MRC ne peuvent protéger de vastes territoires importants pour leurs citoyens. Un exemple : tout juste à l'ouest de Montréal, la MRC de Vaudreuil-Soulanges, qui compte 160 000 personnes, n'arrive pas à soustraire le mont Rigaud de l'activité minière. [...]

(Louis St-Hilaire et Benoît Lauzon, respectivement porte-parole du Regroupement de protection des lacs de la Petite-Nation et préfet de la MRC Papineau, [Une bombe à retardement dans un paradis de plein air](#), La Presse, 28/02/21)

À cette coalition il manque un joueur indispensable pour faire la jonction

Cette lutte conjointe entre non-autochtones (villégiature, chasse, randonnée, écologie) et autochtones inaugure peut-être la lutte qui commence contre le nouvel extractivisme des nouveaux matériaux (lithium, cobalt, minéraux et terres rares mais aussi nickel et cuivre...) que le capitalisme vert veut substituer, en fait ajouter, à l'extractivisme des hydrocarbures et de la déforestation à la racine des pandémies.

Convenons toutefois que n'est pas sans contradiction cette coalition ad hoc de la classe moyenne à la recherche de repos paisible et dont souvent les propriétés accaparent les meilleurs sites riverains ou en montagne, et autochtones défendant un territoire qui est leur milieu de vie si ce n'est de survie économique et nationale. Celle-ci se reflète dans la réalité plus populaire de « *[c]eux qui résident à temps plein dans la municipalité de 2400 habitants [qui] voient d'un bon œil le projet de l'entreprise, assure le maire de Saint-Michel-des-Saints, Réjean Gouin. Environ 95 % des gens du village [80% selon une enquête subséquente, NDLR] sont derrière ce projet* », explique-t-il. [...] *"Pas d'usines et pas d'emplois : on devient un village-dortoir de fin de semaine. Ce n'est pas ça qu'on veut. On veut un juste milieu : faire attention à notre environnement, mais avoir des emplois pour nos jeunes qui fondent une famille dans leur ville natale", plaide le maire.* » Rappelons cependant que si la mine promet un peu moins de 200 emplois une fois en opération — il y a aussi ceux de la raffinerie de Bécancour — « *[o]n estime que 3 000 emplois dans la région sont liés au tourisme et à la chasse.* » selon Ricochet... mais, croyez-le ou non, le maire croit que la mine deviendra une attraction touristique !

On reconnaît ici le dilemme syndical col bleu à propos de la lutte climatique lequel dilemme se reflète dans la revendication ambiguë de « *transition juste* ». D'un côté, ce concept reflète une volonté de restructuration industrielle dans le sens de la décroissance de la consommation de masse... ce qui exclut l'électrification des 1.4 milliard de véhicules routiers dans le monde dont plus de 5 millions au Québec. De l'autre, cette expression exprime la peur de la perte de son emploi et de ses conditions de travail souvent relativement avantageuses de par le résultat des luttes syndicales passées. C'est ce second aspect que met en évidence la bureaucratie syndicale qui a récupéré ce concept pour freiner la nécessaire décroissance industrielle qui doit pourtant être compensée par une fulgurante croissance des services publics. Car une société éco-féministe de prendre soin de la terre-mère en est aussi une de prendre soin des gens. Mais il faut accepter de passer d'opérateur du gros machin à la relation personnelle avec la personne malade ou âgée ou aux études. C'est au syndicats de cols bleus de mener cette lutte à la fois climatique, sociale... et féministe.

À Québec solidaire de jouer et non de s'esquiver

Québec solidaire pourrait être à l'avant-garde de cette nouvelle coalition contre le nouvel extractivisme, tout comme contre l'ancien évidemment, et pour cette société de plein emploi écologique. Cette société est certes « pauvre » d'évanescence et de vite obsolète accumulation tant luxueuse que de pacotille induite par l'accumulation du capital, sans compter l'illusoire capital fictif, mais « riche » de rapports sociaux gratifiants, sécurisants et garantissant tant les besoins essentiels que l'épanouissement personnel artistique et scientifique.

Québec solidaire pourrait expliquer le réductionnisme de la populaire comparaison du cycle de vie entre le véhicule électrique et celui à essence. Le premier, au niveau mondial, n'est que relativement avantageux en termes de GES malgré de rares exceptions hydrauliques mur-à-mur dont le Québec... et le faux ami nucléaire. Non seulement faut-il prendre en compte les délétères effets sociaux des mines — le Congo d'où vient 70% du cobalt — et environnementaux — la fabrication du véhicule électrique consomme 50% plus d'eau et résulte en déchets radioactifs — (Hiroko Tabuchi et Brad Plumer, [How Green Are Electric Vehicles?](#), New York Times, 2/03/21). Mais il faut aussi insister sur le maintien et l'extension de l'énergivore étalement urbain et de la trame urbaine assise sur les « chars » tout comme de l'invasion des territoires autochtones et paysans, dont la forêt, par la multiplication des mines à ciel ouvert.

Le premier pas serait de réclamer la mise en œuvre effective de la DNUPDA qui selon son article 32.2 donne un clair droit de veto à la nation atikamekw eu égard à la disposition de ses ressources naturelles. Et surtout ne pas s'esquiver comme le parti l'a fait vis-à-vis les Anishinabe qui pendant un mois l'automne dernier ont bloqué les routes forestières de la Réserve faunique La Vérendrye pour interdire la chasse. Le prétexte de favoriser la conciliation avec les chasseurs, pour se justifier lors du Conseil national de novembre 2020, n'était pas autre chose qu'un reniement de première classe de la DNUPDA. La conciliation, d'accord, mais après l'application rigoureuse de l'article 32.2 de sorte que les nations atikamekw et anishinabe aient un minimum de rapport de forces.

Quant à appuyer une «transition juste» radicale pour encourager la base syndicale à secouer l'arbre stérile de la bureaucratie, le Conseil national de septembre 2020 a voté pour l'embauche immédiat de 250 000 personnes dans les services publics et le communautaire ce qui permettrait d'accommoder tous ces travailleurs des papeteries qui sont forcés de piller la forêt pour fabriquer cet éphémère papier-journal qui sert en grande partie à imprimer de la propagande capitaliste, aussi appelée publicité, qu'on regarde à peine et qu'on jette la journée même... parfois pour le recycler ce qui permet de se donner bonne conscience. Sans doute faut-il se réjouir que dans son récent plan de relance, la direction du parti, face à la pression de la base, s'est sentie obligée d'au moins réclamer 90 000 créations d'emploi dans les services publics et le communautaire. Seule la lutte paie, à l'externe comme à l'interne.

Marc Bonhomme, 5 mars 2021

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca